

**La Commune de Dour recherche pour son service Travaux  
un agent technique pour entrée immédiate  
et constitution d'une réserve de recrutement**

### **Profil demandé**

- Avoir un esprit d'analyse et de synthèse
- Avoir une bonne connaissance technique et d'analyse liées à la gestion de projets techniques
- Posséder les capacités de communication, de concertation et d'organisation du travail
- Savoir se servir des outils informatiques liés à la fonction
- Démontrer des capacités pour le travail en équipe
- Etre ouvert et avoir le contact humain facile
- Etre titulaire du permis B sans restriction ;
- Etre prêt à se former
- Savoir faire preuve de disponibilité

### **Description de fonction**

*La personne qui occupera cette fonction sera chargée notamment et principalement :*

- de la gestion et de la surveillance des chantiers des gestionnaires de câbles et canalisations (gaz, électricité, ...)
- de la gestion et du suivi de dossiers et de projets (voirie, bâtiment, cahier des charges, plans, ...)
- de la préparation des dossiers de travaux à porter à la délibération du collège avec un rapport motivé à soumettre au supérieur hiérarchique
- des contacts avec les entreprises d'impétrants ou adjudicataires de travaux communaux
- du suivi des divers dossiers

### **Conditions**

1. Etre belge ou citoyen d'un pays membre de l'Espace économique européen ou de la Confédération suisse
2. Etre de bonne conduite, vie et mœurs et jouir des droits civils et politiques
3. Etre titulaire d'un diplôme de l'enseignement technique secondaire supérieur (E.T.S.S. ou C.T.S.S.) se rapportant à la spécialité de l'emploi qui est à conférer. Les candidats titulaires d'un autre CESS et suivant les cours de bachelier en construction ou travaux publics peuvent postuler au présent emploi
4. Posséder le permis de conduire B sans restriction
5. Satisfaire aux épreuves
  - Epreuves écrites :
    - 1°) Connaissances liées à la fonction
    - 2°) Rapport sur un sujet d'ordre technique du niveau de l'enseignement précité avec cotation de l'orthographe
  - Epreuves orales :
    - 1°) Connaissances techniques se rapportant à la spécialité de l'emploi à conférer
    - 2°) Entretien permettant d'évaluer les aptitudes du candidat à exercer la fonction

Pour satisfaire aux épreuves, les candidats devront obtenir 50% dans chacune des branches et 60% dans l'ensemble.

### **Intéressé(e) ?**

Envoyez, pour le **4 janvier 2019** au plus tard, avec la mention « **recrutement agent technique** » votre lettre de motivation accompagnée d'un curriculum vitae, d'un extrait de casier judiciaire datant de moins de trois mois, d'une copie du diplôme requis, d'une copie recto verso de votre carte d'identité et de votre permis de conduire à Mr. Vincent LOISEAU, Bourgmestre faisant fonction, Grand Place, 1 à 7370 Dour, le tout **sous pli recommandé**.  
Tél. pour renseignements éventuels : 065/761.829 (Madame Catherine DENIS, service GRH).